



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5677>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-5677**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-91205

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 16/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Bezons

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950063400395

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché global de performancerelatif à l'exploitation, la maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore de la ville de Bezons (95870)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45316110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet de confier à une Entreprise ou à un groupement d'entreprises avec mandataire dans le cadre d'un accord cadre à bons de commande mono-attributaire, un marché global de performance comprenant les prestations de gestion, d'exploitation et d'entretien des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore, ainsi que les travaux de remise en état, de modernisation ou de création d'installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore. Le présent marché prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le pouvoir adjudicateur émettra en fonction de ses besoins, un, ou plusieurs, bon(s) de commande, durant l'exécution du marché public. Le montant minimum et le montant maximum de l'accord-cadre sont les suivants : - Sans montant minimum par période - Montant maximum par période : 1 000 000 euros HT

Critères d'attribution : Les offres ont été analysées sur la base des critères et sous-critères de sélection des offres exposés ci-dessous : - Critère n° 1 : La valeur technique de l'offre, appréciée au regard des sous-critères indiqués au RC, notée sur 45 points ; - Critère n° 2 : La valeur environnementale, appréciée au regard des sous-critères indiqués au RC, notée sur 10 points ; - Critère n° 3 : Le prix, apprécié au regard des sous-critères indiqués au RC, noté sur 45 points.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Point n° 1 : Le marché n° 2433 relatif au marché global de performance ayant pour objet l'exploitation, la maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore de la commune de Bezons (95870) a été attribué à la société INEO INFRASTRUCTURES IDF NORMANDIE sise, 19 avenue de l'île Saint-Martin à NANTERRE (92000), pour un montant maximum annuel de 1 000 000 euros HT. Point n° 2 : Modalités de consultation des offres des titulaires : l'offre complète de chaque titulaire peut être consultée, à titre gracieux, dans le respect des dispositions des articles L311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et notamment dans le respect des dispositions des articles L311-6 et L311-7 du même code. La demande de communication de documents administratifs achevés devra être effectuée par courrier avec accusé de réception auprès de la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville, et ce, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri - 95870 BEZONS. La consultation des documents considérés aura lieu sur le site précité, gratuitement. Point n° 3 : Le marché est conclu pour une période initiale d'un (1) an, à compter de sa date de notification au titulaire par voie électronique. Le marché est reconduit de façon tacite. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est d'un (1) an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2025